

INFORMATION

DÉMÉNAGEMENT DE LA FOURRIÈRE (autos, motos, camions)

À compter du 13 mai 2025, la fourrière de véhicules
(autos, motos, camions) se situe à l'adresse suivante :

585 chemin de Gord
76 120 GRAND-QUEVILLY
(À l'angle du chemin de Gord Grand-Quevilly
et de la rue de l'ancienne Mare Petit-Quevilly)



Fermeture exceptionnelle de la fourrière de véhicules le **12 mai 2025**

ACCÈS

• EN VOITURE

suivre panneaux directionnels « Fourrière véhicules »

Depuis le pont Guillaume-le-Conquérant :

- > Boulevard Jean de Béthencourt
- > Quai de France
- > Boulevard du midi
- > Au rond-point du SMEDAR / VESTA tourner à gauche, chemin de Gord

Depuis la SUD 3

- > Sortie zone des Pâtis

• EN BUS

Ligne 33 Station VESTA / SMEDAR
Ligne 41 Station Ancienne Mare

RAPPELS POUR RÉCUPÉRER SON VÉHICULE

- Appelez la Police Municipale (02 35 07 94 85), la Police Nationale (02 32 81 25 00) ou la fourrière (02 35 72 61 20) pour avoir confirmation de l'enlèvement. Avant tout appel, vérifiez l'immatriculation du véhicule.
- Munissez-vous de la carte grise du véhicule (à jour de toutes les modifications : changement d'adresse, transfert de propriétaire, contrôle technique...), et de l'attestation d'assurance en cours de validité et de votre permis de conduire.
- Rendez-vous au poste de la Police Municipale (40 rue Orbe) pour obtenir l'autorisation de sortie de votre véhicule. Vous serez mis en relation avec le Service Restitution Fourrière du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h au 02 35 07 94 85. En dehors de ces horaires d'ouverture, vous devez vous rendre à l'Hôtel de Police, 9 rue Brisout de Barneville ou contactez la Police Nationale au 02 32 81 25 00.
- Une fois que tous les documents sont en règle, vous pouvez vous rendre à la fourrière où votre véhicule sera restitué 24h/24, sous réserve d'acquitter les frais de fourrière. (article R 293 du code de la route).

Merci de votre compréhension.

En cas de questions, vous pouvez appeler le 02 35 72 61 20.